

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2019

-----

## **1 – MAIRIE**

La consultation de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment « mairie » a été lancée en décembre 2018.

La procédure est de type «procédure adaptée».

Les éléments ont été mis en ligne sur la plateforme d'appel d'offre du Département le 14 décembre 2018.

La date de réponse était fixée au 17 janvier 2019 à 12h00.

Quatre bureaux de maîtrise d'œuvre avaient été consultés et nous avons reçu sept réponses.

L'agence d'Ingénierie Départementale a assuré l'ouverture des plis, la vérification des pièces et le classement suivant les critères définis à l'appel d'offre.

Vu les résultats, une négociation a été engagée uniquement avec le premier pour une éventuelle remise sur son prix et un engagement sur la production d'un APD avant le 22 février. La réponse était à transmettre avant le 1 02 2019.

L'agence a réceptionné les documents et le premier de la consultation est ESPACE PROJET ARCHITECTURE d'AMBERIEU.

Le montant des honoraires est de 90 500 euros HT.  
Le Conseil Municipal valide cette offre.

## **2 – COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE**

Suite à la demande des services de l'Etat, le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet d'écluse à BREGNIER-CORDON.

## **3 – TRAVAUX**

La mise en conformité du local des pompiers est en cours.

## **4 – ANNULATION FACTURE**

Le Conseil Municipal vote l'annulation d'une facture d'eau d'un montant de 152,16 euros suite à un changement de locataire (1 rue du Garde).

## **5 – MUTUELLE COMMUNALE**

Les membres de la commission du CCAS présentent l'organisation d'une mutuelle communale.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

## **6 – LOCATION DE LA SALLE DES FETES**

Le Conseil Municipal valide la modification de la régie de recettes pour permettre l'encaissement des espèces concernant la location de la salle des fêtes.